

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mardi 4 octobre 2016 (Salle Millan)

Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse



MARC REA,
coprésident habitant



FRÉDÉRIC JEAN,
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

• **À proximité du cimetière de Manissieux :** un conseiller de quartier signale un dépôt sauvage et demande si en pareille circonstance le Centre de Supervision Urbaine est en mesure d'identifier les auteurs de ces faits. Le cadre de la police municipale fera le lien avec son collègue du CSU.

• **Rue de Savoie :** des conseillers de quartier se plaignent de la vitesse élevée des automobilistes qui vont en direction de la RD 306, le matin à 8h.

• **Rue du Mont-Blanc, dans le sens Saint-Priest / Saint-Bonnet-de-Mure :** les conseillers formulent la même remarque pour le soir.

• **Rue Ambroise Paré :** les résultats du radar pédagogique suite à la campagne de comptages seront communiqués au conseil de quartier.

➤ Point tableau de bord

• **Intersection des rues Jules Verne et Alphonse Daudet :** le conseil de quartier revient sur sa demande de voir implanter un STOP. Une rencontre avec les services de la Métropole aura lieu sur place pour évoquer à nouveau cette demande.

• **Sortie de la Place de Manissieux :** son fléchage est toujours une priorité pour les conseillers de quartier. Ce point sera à

nouveau abordé avec les services de la Métropole.

• **Rue de Savoie :** l'élagage des mûriers a été réalisé.

• **Proposition d'aménagement d'un cheminement chemin des Cervettes :** cette réalisation permettrait de circuler à pied en toute sécurité au niveau du virage avant d'arriver sur la rue Jules Verne. L'exploitant agricole n'est pas contre cet aménagement. Une rencontre sur place sera organisée par le service démocratie locale en présence de l'exploitant et des services concernés pour préciser les attendus du projet avant étude et chiffrage.

• **Voirie : mauvais entretien des bordures :** le conseil de quartier propose de faire un reportage / repérage des différents endroits considérés comme étant mal entretenus. Dans le même registre, seront repérés les panneaux de signalisation masqués par une végétation abondante. Il est rappelé qu'il ne faut pas hésiter à saisir la Métropole et notamment le service de gestion des réclamations communautaires GRECO par téléphone au 04 78 63 40 00 ou par courriel greco@grandlyon.com pour demander une intervention urgente sur les espaces fonciers relevant de sa compétence.

➤ Actions préventives sur les moustiques tigre et ambroisie et point sur les signalements

Tous les conseillers s'accordent à reconnaître que 2016 est une année particulière en matière d'invasion de moustiques. Les consignes de ne pas entreposer de l'eau stagnante à l'air libre sont régulièrement rappelées par le magazine COULEURS et par les conseillers de quartier. L'Entente Interdépartementale de Démoustication peut également être sollicitée pour faire de la sensibilisation auprès des habitants. Le cas des maisons abandonnées avec présence d'eaux stagnantes est un vrai problème. La Ville a été informée cet été que suite à un signalement de l'Agence Régionale de Santé sur un potentiel cas suspect de dengue ou chikungunya, l'Entente Interdépartementale de Démoustication avait mené une enquête entomologique dans le secteur qui n'a pas permis de mettre en évidence la présence du vecteur *Aedes albopictus*.

➤ Dossier sur la qualité de l'eau de Saint-Priest et demande de rendez-vous avec VEOLIA

Les conseillers de quartier souhaitent rencontrer les représentants d'EAU DU GRAND LYON pour évoquer avec eux la qualité de l'eau et sa dureté. Le service Démocratie Locale organisera la rencontre.

➤ Point sur la voie verte chemin de Saint-Bonnet de Mure suite au vote de la PPI

Deux réunions ont eu lieu concernant ce projet. La première avec le service de la Métropole en charge de réaliser cet aménagement. Les études de conception ont repris et devraient se terminer en novembre avec une validation en décembre. La consultation des entreprises est prévue pour mars 2017 ; les travaux sont envisagés pour octobre 2017 avec une durée prévisionnelle de 6 à 9 mois. La deuxième réunion a concerné les propriétaires concernés par la Déclaration d'Utilité Publique prise en vue de la maîtrise foncière pour réaliser la voie verte. Prochainement, les 14 colotis du lotissement Le Grand Bois seront à nouveau rencontrés pour aborder avec eux différentes questions plus ou moins connexes au projet de voie verte (assainissement, évolution du PLU).

➤ Actualités du groupe de travail collège la Xavière

Ces derniers mois ont été consacrés à des réunions de travail entre La Xavière et l'Éducation Nationale. Un accord a été trouvé entre les parties et La Xavière vient d'adresser un courrier au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale pour approuver le schéma d'ouverture du collège. Dans le même temps, La Xavière a confirmé son engagement d'acheter le terrain à la Ville en 2017. L'architecte va donc pouvoir reprendre ses études de conception, l'objectif étant d'avoir une demande de permis de construire déposée en janvier 2017. Une nouvelle réunion du groupe de travail issu du conseil de quartier se tiendra avant le dépôt du permis. Les travaux de construction du collège sont prévus pour l'automne 2017 avec une ouverture du collège pour la rentrée 2018. Côté Ville, ▼

l'année 2017 sera mise à profit pour lancer les études relatives au terrain de sport et au parking mutualisés.

➤ Point sur la salle Equinoxe

La Ville rappelle qu'elle a déclenché un référé expertise le 25 juin 2015 à la suite de l'identification de fuites sur la toiture provenant d'une mauvaise installation des panneaux photovoltaïques. Un expert a été désigné par le tribunal administratif le 11 janvier 2016 et une première réunion s'est tenue le 11 février 2016. A la suite de cette réunion, il a été décidé de fermer la salle et d'étayer la charpente suite à des anomalies constatées sur celle-ci. Plusieurs réunions ont eu lieu depuis pour définir les responsabilités entre les différentes entreprises, bureau de contrôle, équipe de maîtrise d'œuvre. Un nouveau rapport d'expertise est attendu pour la fin de l'année. En attendant, la Ville cherche des solutions pour trouver des locaux à mettre à disposition des activités associatives. Toutes les pistes sont explorées y compris de la location de locaux privés proches du centre du quartier.

➤ Déploiement de la fibre optique : Point demandé sur planning de mise en œuvre

Le Point de mutualisation a été installé et «allumé». Le raccordement des résidences devant se faire principalement en aérien, SFR rencontrera prochainement ERDF et le SIGERLY pour lancer les études relatives à l'utilisation de leurs poteaux pour déployer la fibre en aérien. Numericable a toujours comme objectif de pouvoir faire les premiers déploiements au cours du premier semestre 2017 sous réserve que les résultats des études avec ERDF et le SIGERLY soient favorables. Le conseil de quartier sera tenu informé de l'avancement des négociations et des études entre SFR Numericable et ERDF / SIGERLY.

➤ Inauguration de la place de la Fouillouse et participation au Grand 8

Le conseil de quartier rappelle que l'inauguration de la place réaménagée a été un moment fort de la journée du Grand 8 le samedi 8 octobre dernier. Exposition de photos anciennes, animation musicale, repas en plein air ont été les composantes de la réussite de cette inauguration.

➤ Point d'étape projet merlon A43

Le projet consiste à permettre à une entreprise récupérant des matériaux terreux de déposer ceux-ci le long de l'A43 pour édifier un merlon, ladite entreprise acceptant de prendre en charge tous les frais de transport et de mise en œuvre des matériaux. La Ville est sollicitée pour être facilitateur entre la société d'autoroute qui n'a aucune obligation réglementaire pour aménager ce merlon, et ladite entreprise. La Ville a récupéré des modèles de convention pour mettre en œuvre ce projet.

➤ Demande d'installation de panneaux lumineux d'information sur les deux places Manissieux et la Fouillouse

Cette demande sera arbitrée dans le cadre de la préparation budgétaire 2017.

➤ Suppression Bus 48

La ligne 48 a été remplacée par la ligne 50 E pour améliorer la desserte des établissements scolaires. KEOLIS a fait savoir qu'elle a enregistré une seule réclamation quant aux horaires de cette ligne. Des statistiques de fréquentation seront communiquées prochainement au service démocratie locale.

➤ Informations Mairie

• **Collecte des ordures ménagères** : actuellement, toute la ville de Saint-Priest est collectée en fréquence 6 (5 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du tri) avec paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en fonction de cette fréquence. La Métropole envisage de réorganiser sur l'ensemble de son territoire les fréquences de collecte pour adapter l'offre de service au plus près des besoins d'enlèvement des déchets. Les orientations retenues sont de passer la collecte en fréquence 3 (2 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du bac de tri) dans les zones pavillonnaires, et de rester en fréquence 6 dans les zones d'habitat collectif. Pour les zones nouvellement collectées en fréquence 3 la TEOM diminuera. Cette amélioration de la performance de la collecte permettra de dégager du temps pour collecter de nouveaux secteurs urbanisés et des marges de manœuvre financières pour réaliser de nouveaux investissements en équipements de collecte. La mise en œuvre du nouveau dispositif de collecte est prévue pour début 2017.

• **Renouvellement des conseils de quartier : point sur la démarche des groupes de travail inter quartiers, rappel de la procédure de renouvellement et présentation des événements et de la campagne de communication** : le renouvellement des conseils de quartier qui intervient tous les 3 ans aura lieu du 3 au 28 novembre. Pour mener à bien cette étape importante dans la vie des conseils de quartier, les 213 conseillers actuels ont été interrogés sur leurs souhaits en termes de formations, de thématiques à développer, de projets à porter. Leurs réponses donneront des priorités fortes pour les travaux des prochains conseils. Aussi, plusieurs groupes de travail se sont réunis en juin pour travailler sur les nouveaux guide et charte de la démocratie locale, ainsi que sur les événements qui seront mis en place pour accompagner ce renouvellement. Les conseillers de quartier ont été assidus et de nombreuses propositions ont été formulées. Prochainement, la campagne de communication pour le renouvellement des conseils de quartier sera lancée. **La soirée de renouvellement pour Manissieux/Mi Plaine/La Fouillouse aura lieu le vendredi 2 décembre à 18h30 à la salle Milan.** Tous les habitants qui souhaitent s'informer sur les conseils de quartier et les rejoindre sont invités à y participer.

? LES QUESTIONS DE VOS CONSEILLERS

Les nouveaux gérants de la boulangerie se présentent au conseil de quartier et indiquent qu'une porte ouverte / inauguration se tiendra prochainement.

- **Rue Jules Verne** : un conseiller signale qu'une borne incendie est en mauvais état. Ses deux capots ont été arrachés.
- **Stade de Manissieux** : un conseiller indique que les nouveaux projecteurs représentent une gêne pour les habitants du quartier. Il est demandé de vérifier s'il est envisageable de modifier l'inclinaison des matériels.
- **Rue Schœlcher** : la rétrocession de cette rue à la Métropole pourrait être à nouveau évoquée. Une réunion est à organiser avec toutes les parties prenantes.
- **Parking devant le stade** : il est demandé qu'il soit signalé au niveau de la place de Manissieux afin d'inciter les chalands à s'y stationner plutôt que de se garer à cheval sur les trottoirs de la rue Jules Verne.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse » c'est...

29 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :
ABDELLILAH C., ANDUJAR F., BENTEO B., BOUGUERRA A., **BOUVIER A.**,
BREURE C., CALLAMARD A., CHABERT J., **COLOMBIER M.**, FAURE G., **GANIVENC B.**,
GOURRU-LESIMPLE G., **GRANDVAL G.**, JAMAIN J., LACROIX R., LEFEVRE L.,
MARCO J., MELCHIOR V., **MOULIN L.**, OSTROWSKI F., PANICO C., **POMI D.**, **REA M.**,
REVOL-BUISSON C., **ROMEND A.**, SAEZ J., THIRY C., VUAILLET N., **ZINTY-GERBOUD S.**

